Séance ordinaire du 1er mai 2023

Province de Québec MRC de D'Autray Municipalité de Saint-Barthélemy

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Barthélemy tenue le 1^{er} mai 2023 à 20 h 00 à la salle du conseil située au 1980 rue Bonin à Saint-Barthélemy.

À laquelle sont présents les membres du conseil: Monsieur Robert Sylvestre, maire

Monsieur Sylvain Labranche, conseiller au siège # 2 Monsieur François Bertrand, conseiller au siège # 3 Madame Anna Adam, conseillère au siège # 4 Monsieur François Bérard, conseiller au siège # 5 Monsieur Claude Jean, conseiller au siège # 6

Est absent : Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller au siège # 1

1. Ouverture

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 20 h 01 sous la présidence de monsieur Robert Sylvestre, maire. Madame Julie Maurice, directrice générale et greffière-trésorière assiste à la séance et agit à titre de greffière de la séance.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2023-05-085

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté

- 1: OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2: LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3: ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 4: ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Dépôt Liste des correspondances
- 5: FINANCES
 - 5.1 Adoption des comptes
- 6: SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 7: TRANSPORT ET VOIRIE
 - 7.1 Dépôt Rapport des activités du service des travaux publics pour le mois d'avril 2023
 - 7.2 Demande de prolongation Dossier n°FCX47377
 - 7.3 Achat Radars pédagogiques
 - 7.4 Autorisation d'utilisation de chemins de détour pour les travaux du MTMD
 - 7.5 Octroi contrat Nettoyage des rues

8: HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 8.1 Octroi Offre de service recherche de fuites
- 8.2 Octroi Remplacement de l'entrée électrique de l'usine de traitement d'eau potable

9: SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

9.1 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

10: AMÉNAGEMENT ET URBANISME

- 10.1 Dépôt Rapport des permis émis lors du mois d'avril 2023
- 10.2 Adoption Règlement n° 706-23 amendant le règlement de zonage n° 288-90 afin de modifier les normes de stationnement et d'ajouter le groupe d'usage habitation IV dans la zone R-10
- 10.3 Adoption Règlement n° 707-23 amendant le règlement de zonage n° 288-90 afin d'ajouter certaines activités récréatives dans sa règlementation
- 10.4 Changement de nom de rue

11: LOISIRS ET CULTURE

- 11.1 Dépôt Rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois d'avril 2023
- 11.2 Embauche Animateurs (rices) au camp de jour
- 11.3 Demande Politique de reconnaissance et d'aide aux organismes
- 11.4 Demande de passage Tour cycliste des policiers de Laval 2023
- 11.5 Demande de passage Tour CIBC Charles-Bruneau

12: DIVERS

13 : PÉRIODE DE QUESTIONS 14 : LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

> Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2023-05-086

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 avril 2023 et de la séance extraordinaire du 24 avril 2023 soient adoptés tels que présentés.

Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Dépôt – Liste des correspondances

La directrice générale a remis, pour information, une liste des correspondances reçues à la Municipalité de Saint-Barthélemy au cours du mois d'avril 2023.

5. FINANCES

5.1 Adoption des comptes

2023-05-087

Il est proposé par monsieur le conseiller Sylvain Labranche, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

QUE le conseil accepte le paiement des dépenses de fonctionnement et d'investissement présentées à la liste des chèques émis totalisant un montant de 208 324,81 \$. De plus, le conseil accepte le paiement des salaires du mois d'avril 2023 représentant la somme de 32 849,19 \$.

Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. TRANSPORT & VOIRIE

7.1 Dépôt – Rapport des activités du service des travaux publics pour mois d'avril 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des activités du service des travaux publics pour le mois d'avril 2023.

7.2 Demande de prolongation – Dossier n°FCX47377

ATTENDU QUE

les modalités d'application du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement – dossier n°FCX47377 prévoient que la Municipalité de Saint-Barthélemy a douze mois pour réaliser les travaux à partir de la date figurant à la lettre d'annonce du ministre, soit le 18 juin 2021;

ATTENDU QUE

les modalités d'application du programme d'aide à la voirie locale prévoient aussi un mécanisme de prolongation du délai accordé si des contraintes empêchent la pleine réalisation des travaux dans le temps imparti;

ATTENDU QUE

le projet de réfection du rang York était conjugué avec le projet de renouvellement de conduite d'eau potable financé par le programme FIMEAU – dossier n° 2027072;

ATTENDU QU'

une demande de prolongation jusqu'au 31 mars 2023 a été demandée par la résolution n° 2021-10-231 au programme FIMEAU pour cause qu'il y avait aménagement d'un aqueduc temporaire et que l'entrepreneur a planifié les travaux en deux phases (automne 2021 et printemps 2022) compte-tenu du gel à venir vers la fin octobre.

ATTENDU QUE

les travaux de voirie sont d'envergure puisque consistant en une reconstruction complète de la structure de la route, ont été réalisé en deux phases échelonnées sur deux saisons et demie afin de laisser à la nouvelle structure un temps de repos, tel que recommandé par les ingénieurs concepteurs du projet;

ATTENDU QUE

la première phase des travaux est entièrement complétée, que les derniers travaux à réaliser s'effectueront dès juin 2023 et qu'ils consistent en la mise en place de la deuxième et dernière couche de béton bitumineux sur la dernière phase des travaux;

EN CONSÉQUENCE,

2023-05-088

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE ce conseil demande une prolongation au programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement pour le dossier n° FCX47377 jusqu'au 1er juillet 2023 afin de permettre de finaliser la dernière phase des travaux de réfection du rang York de façon optimale.

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

7.3 Achat – Radars pédagogiques

2023-05-089

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE le conseil autorise un budget d'un maximum de 9 000\$ pour l'achat de deux radars pédagogiques comprenant les taxes applicables;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire le paiement à même le fonds de roulement pour en faire le remboursement sur une période de 5 ans

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

7.4 Autorisation d'utilisation de chemins de détour pour les travaux du MTMD

ATTENDU QUE le ministère des Transports et de la Mobilité Durable (MTMD) planifie des travaux de remplacement de ponceau sur la route 138 pour la

période 2023-2024;

ATTENDU QUE ces travaux engendreront la fermeture de la route 138;

ATTENDU QUE durant la fermeture de ces voies d'accès, le MTMD devra diriger les

usagers de la route vers des chemins de détour;

ATTENDU QUE dans sa présentation du projet et des chemins de détours le 5 avril

dernier, le MTMD identifie la montée Saint-Laurent, le rang Georges et la montée Ouest comme étant les routes municipales à utiliser

comme chemins de détour;

ATTENDU QUE le MTMD, dans ce même courriel, s'engage à remettre les routes

municipales utilisées comme chemins de détour dans le même état

qu'avant les travaux;

ATTENDU QUE la fermeture des accès et l'utilisation de chemins de détour par le

MTMD n'entrent pas en conflit avec le calendrier de travaux de la

Municipalité de Saint-Barthélemy;

EN CONSÉQUENCE.

2023-05-090

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE la Municipalité accepte la proposition de chemins de détour du MTMD telle que présentée lors de la rencontre du 5 avril dernier, durant les travaux de

remplacement de ponceau sur la route 138, pour la période 2023-2024;

QUE cette autorisation soit conditionnelle à la remise en état, par le MTMD, des routes municipales utilisées comme chemins de détour, et ce, telles qu'elles étaient

avant les travaux.

Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

7.5 Octroi contrat - Nettoyage des rues

2023-05-091

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

QUE ce conseil octroi le contrat de nettoyage des rues du village au taux de 140 \$/heure en plus des frais de transport qui s'évaluent à 3 heures au taux de

130 \$/heure à l'entreprise Entretien J.R. Villeneuve Inc. ;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à faire le paiement à

même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

8 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Octroi – Offre de service recherche de fuites

2023-05-092

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE ce conseil autorise un budget d'un maximum de 3 500 \$ avant les taxes

applicables pour les services professionnels de recherche de fuite;

QUE le conseil octroi le contrat pour les services professionnels de recherche de

fuites au tarifs énoncés à l'offre de services professionnels présentée par

l'entreprise Nordikeau N/Réf. : INF-23-0400 le 29 mars 2023;

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à faire le

paiement à même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

8.2 Octroi – Remplacement de l'entrée électrique de l'usine de traitement d'eau potable

2023-05-093

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

QUE le conseil octroi le contrat de remplacement de l'entrée électrique de l'usine de traitement d'eau potable à l'entreprise Ben électromécanique au coût de

5 772,00 \$ plus les taxes applicables tel que présenté à la soumission 1243 datée du 3 avril 2023;

QUE le conseil autorise la directrice générale et greffière-trésorière à faire le paiement à même le budget de fonctionnement.

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

9. SANTÉ & BIEN-ÊTRE

9.1 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

ATTENDU QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît

qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de

genre;

ATTENDU QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux

personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle

et la pluralité des identités et des expressions de genre;

ATTENDU QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des

personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent

présentes dans la société;

ATTENDU QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la

transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans e nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation

émergence dès 2003;

ATTENDU QU' il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la

tenue de cette journée;

EN CONSÉQUENCE.

2023-05-094 Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE la Municipalité proclame le 17 mai Journée internationale contre l'homophobie et

la transphobie et souligne cette journée en tant que telle;

Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

10. AMÉNAGEMENT & URBANISME

10.1 Dépôt – Rapport des permis émis lors du mois d'avril 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport des permis émis au mois d'avril 2023.

10.2 Adoption – Règlement n° 706-23 amendant le règlement de zonage n° 288-90 afin de modifier les normes de stationnement et d'ajouter le groupe d'usage habitation IV dans la zone R-10

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Barthélemy désire amender le

règlement numéro n° 288-90;

ATTENDU QU' avis de motion a été dûment donné à la séance régulière du 6 mars

2023;

ATTENDU QU' une consultation publique a eu lieu le 21 mars 2023;

ATTENDU QUE le deuxième projet de règlement a été adopté le 3 avril 2023;

ATTENDU QU' une procédure d'approbation référendaire n'a pas été demandée;

ATTENDU QUE les pouvoirs conférés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

2023-05-095

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Sylvain Labranche et résolu :

QUE

le règlement n° 706-23 ayant comme titre « Règlement n° 706-23 amendant le règlement de zonage numéro 288-90 afin de modifier les normes de stationnement et d'ajouter le groupe d'usage Habitation IV dans la zone R-10.» soit adopté.

Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

10.3 Adoption – Règlement n° 707-23 amendant le règlement de zonage n° 288-90 afin d'ajouter certaines activités récréatives dans sa règlementation

ATTENDU QUE le conseil de la municipalité de Saint-Barthélemy désire amender le

règlement numéro 288-90;

ATTENDU QU' avis de motion a été dûment donné à la séance régulière du 6 mars

2023;

ATTENDU QU' une consultation publique a eu lieu le 21 mars 2023;

ATTENDU QUE le deuxième projet de règlement a été adopté le 3 avril 2023;

ATTENDU QU' une procédure d'approbation référendaire n'a pas été demandée;

ATTENDU QUE les pouvoirs conférés par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE,

2023-05-096

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Jean, appuyé de monsieur le conseiller François Bérard et résolu :

QUE

le règlement n° 707-23 ayant comme titre « Règlement n° 707-23 amendant le règlement de zonage n° 288-90 afin d'ajouter certaines activités récréatives dans sa règlementation.» soit adopté.

Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

10.4 Changement de nom de rue

ATTENDU QU' un citoyen a fait la demande pour changer le nom de la rue de

l'Entrepôt pour le chemin du Cerf;

ATTENDU QU' aucune résidence n'est actuellement bâtie sur cette rue mais qu'un

permis de construction de bâtiment principal y a récemment été émis;

EN CONSÉQUENCE,

2023-05-097

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE ce conseil autorise le changement de nom de la rue de l'Entrepôt pour le chemin du Cerf.

Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

11. LOISIRS & CULTURE

11.1 Dépôt – Rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois d'avril 2023

La directrice générale a remis, pour information, le rapport d'activités du service des loisirs, des événements et de la vie communautaire du mois d'avril 2023.

11.2 Embauche – Animateurs (rices) au camp de jour

2023-05-098

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bertrand, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE le conseil entérine l'embauche des animateurs (rices) du camp de jour 2023 :

- Laurie Rivard
- Camille Massé
- Alexann Demers
- Marie-Soleil Gauthier
- Maribel Brissette
- Maëlie Berthelet

aux conditions de travail énumérées dans la convention collective en vigueur.

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

11.3 Demande – Politique de reconnaissance et d'aide aux organismes

2023-05-099

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE le conseil autorise le financement de la demande de soutien présentée par le Club de pétanque de Saint-Barthélemy dans le cadre de leur demande d'aide financière pour l'achat d'une pancarte à leur effigie tel que recommandé par le directeur des loisirs et des communications pour un montant totalisant 30,00 \$:

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le déboursé.

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

11.4 Demande de passage – Tour cycliste des policiers de Laval 2023

2023-05-100

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé de madame la conseillère Anna Adam et résolu :

QUE ce conseil autorise le convoi Tour cycliste des policiers de Laval 2023 à circuler dans les rues de la municipalité lors de l'événement qui se tiendra le 3 juin prochain en avant-midi, conditionnellement à ce que l'organisme établisse un service d'accompagnement sécuritaire et que le responsable de l'organisme fasse parvenir à la municipalité une preuve d'assurance pour cet événement;

QUE ce conseil autorise l'utilisation d'un drone pendant l'événement, conditionnellement à ce que l'organisme respecte les lois et règlements en vigueur au Canada concernant le vol d'aéronefs non habités, la vie privée et la sécurité d'autrui.

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

11.5 Demande de passage – Tour CIBC Charles-Bruneau

2023-05-101

Il est proposé par madame la conseillère Anna Adam, appuyé de monsieur le conseiller François Bertrand et résolu :

QUE ce conseil autorise le convoi Tour CIBC Charles-Bruneau à circuler dans les rues de la municipalité lors de l'événement qui se tiendra du 4 au 7 juillet prochain, conditionnellement à ce que l'organisme établisse un service d'accompagnement sécuritaire et que le responsable de l'organisme fasse parvenir à la municipalité une preuve d'assurance pour cet événement;

QUE ce conseil autorise l'utilisation d'un drone pendant l'événement, conditionnellement à ce que l'organisme respecte les lois et règlements en vigueur au Canada concernant le vol d'aéronefs non habités, la vie privée et la sécurité d'autrui.

Monsieur le maire demande le vote Adoptée à l'unanimité

12. DIVERS

13. Période de questions

Début : 20 h 21 Fin : 20 h 31

14. Levée de l'assemblée

2023-05-102

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bérard, appuyé par monsieur le conseiller Claude Jean et résolu :

QUE cette assemblée soit levée à 20 h 31.

Monsieur le maire demande le vote Adopté à l'unanimité

Robert Sylvestre

Maire

Julie Maurice

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Robert Sylvestre, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Yves Boucher :	Concernant l'abat poussière est-ce qu'on fait affaire avec une compagnie (liquide) ?
Céline Bélanger :	Chemin de détour, le ministère a combien de temps pour remettre en état?
Benoît Lafrenière :	C'est où la rue du Cerf?
Céline Bélanger :	la Clef Familiale aimerait avoir une pancarte.